



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 février 2025

Rachida DATI, ministre de la Culture, se félicite de la pérennisation de l'expérimentation d'accueil des contrebasses à bord des TGV INOUI.

Ce jeudi 13 février 2025, Rachida DATI, ministre de la Culture et Christophe FANICHET, Président-Directeur général de SNCF Voyageurs, ont officialisé les nouvelles conditions d'accueil faites aux contrebasses à bord des TGV INOUI.

A la suite de nombreux échanges et discussions avec le ministère de la Culture et la profession, SNCF Voyageurs avait lancé le 1er juillet 2024 une expérimentation dont le cadre avait été partagé avec les organisations professionnelles de la musique. Pour compléter les enseignements estivaux, une nouvelle phase de test s'est poursuivie jusqu'en décembre 2024. A l'issue de ces six mois d'expérimentation en conditions réelles, le bilan est positif et concluant pour l'ensemble des parties prenantes.

La pérennisation de l'expérimentation annoncée ce jour permettra aux musiciens de prendre sereinement le train qui constitue aujourd'hui le moyen de transport le moins polluant, pour leurs déplacements professionnels. En effet, voyager en train signifie 90% d'émissions de CO2 en moins qu'en voiture thermique ou avec d'autres modes carbonés.

Les conditions d'accueil des contrebasses sont désormais les suivantes :

- Les contrebasses accueillies à bord transportées sous housse souple ne doivent pas dépasser 1m95, housse comprise.
- Les emplacements adaptés à l'accueil des contrebasses sont localisés en 1ère classe dans les TGV à double niveau et en 2nde classe dans les TGV à simple niveau, et une seule contrebasse peut être accueillie par train pour des raisons de sécurité. Si une contrebasse se trouve déjà à bord, le musicien sera replacé sur le prochain train.
- Les musiciens réservent et occupent des places situées à proximité de leur instrument. Il est recommandé de réserver à l'avance et de privilégier les trains circulant en période « creuse » (hors vendredi après-midi et dimanche après-midi par exemple et privilégier les trains entre 10h et 16h la semaine).

L'anticipation des déplacements et la communication entre le musicien et le ou la chef(fe) de bord sont essentiels pour la réussite du dispositif. Aussi les musiciens sont invités à se présenter à l'avance auprès du chef de bord avant d'embarquer dans le train pour s'assurer de la disponibilité de l'emplacement adapté.

La ministre de la Culture Rachida DATI remercie Christophe FANICHET, Président-Directeur général de SNCF Voyageurs, et ses équipes pour la qualité de leur écoute et leur mobilisation afin de trouver des solutions opérationnelles dans un esprit constructif et de dialogue en lien avec ses services et les organisations professionnelles de la musique.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

SNCF Voyageurs

presse.sncfvoyageurs@sncf.fr